Image not found or type unknown

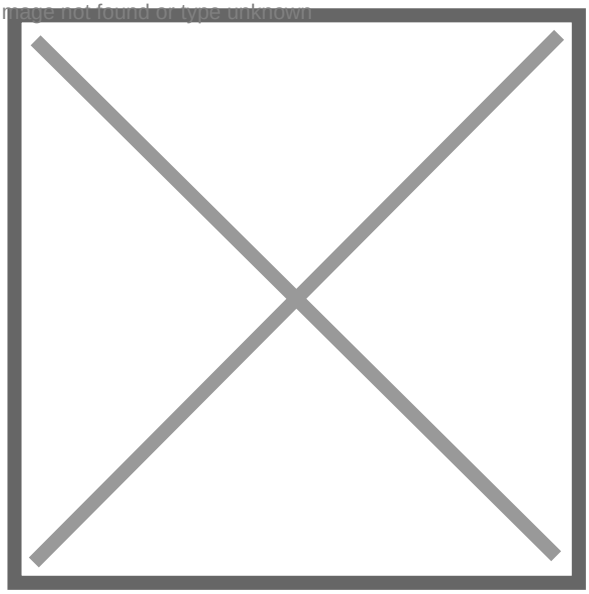

Demander un récépissé avec autorisation de travail

Par **ElvisCL**, le **01/03/2017** à **19:14**

Bonjour,

J'ai déposé l'année dernière mon dossier à la Pref (j'étais en situation irrégulière) et en février j'ai eu mon rdv à la Prefecture où on m'a donné mon récépissé de VPF car je suis Pacsé, bref j'ai mon récépissé sans autorisation de travail, la semaine d'après j'ai reçu l'avis favorable de la préfète en me disant que dans les jours prochains j'allais recevoir une convocation de l'OFFI, laquelle j'ai reçu et j'ai mon rdv fin avril. Ma question est, est-ce que je peux aller à la préf pour changer mon récépissé avec une autorisation de travail ou il faut que j'attende que la Prefecture me change le récépissé. J'ai besoin d'avoir l'autorisation car il faut que je postule pour un poste avant fin de mars.

Merci beaucoup

Par **Sandrali**, le **29/03/2017** à **01:21**

Bonjour Elvis j'ai lu ton commentaire je suis dans la même situation j'ai besoin d'une aide merci

Par **Sandrali**, le **29/03/2017** à **01:22**

Bonjour Elvis j'ai lu ton commentaire je suis dans la même situation j'ai besoin d'une aide merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés